

BULLETIN MUNICIPAL N°9

Janvier 2023

GLANVILLE

TERRE D'AUGE



Voici un revêtement de voirie flambant neuf

BONNE ANNEE 2023 !

MAIRIE de GLANVILLE

Adresse : 404 route de Bourgeauville (RD45d)

14950 - GLANVILLE

Ouverte au public le LUNDI de 10h à 11h30.

Téléphone : 02.31.64.16.63.

Courriel : mairie.glanville@wanadoo.fr

Site internet : www.glanville.fr

CIMETIERE

S'adresser en mairie :

450 Euros pour une concession perpétuelle sépulture (2 m²)

300 Euros pour une concession perpétuelle cavurne (1 m²)

**Columbarium
(1 case 2 urnes)**

15 ans 800 € 30 ans 1 200 €

LOCATION SALLE COMMUNALE

Pour des repas de famille ou des vins d'honneur, s'adresser à Madame le Maire au 02.31.64.83.46 ou en mairie.

200 Euros le week-end

100 Euros le vin d'honneur.

INFOS PRATIQUES

COMMUNALES

RECEVEZ des INFORMATIONS COMMUNALES par mail

Pour les habitants qui le souhaitent, la mairie peut envoyer **par mail des informations** telles que la modification des jours de collecte des ordures ménagères, fermeture du secrétariat, événements communaux

Aussi, pour ce faire, nous vous proposons de **communiquer votre adresse mail à la mairie**.

PAROISSE

Rattachée au secteur paroissial de Pont-L'Evêque (Sainte Famille en Auge).

Pour tous renseignements, s'adresser à Monsieur le Père Hugues HEROUT, presbytère 5 rue du Chanoine Tirard 14130 - Pont-L'Evêque.02.31.64.12.60.ou familienauge@orange.fr

Accueil paroissial les mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30

VOTRE ADRESSE à GLANVILLE

Suite à la loi n°2021-217 du 21 février 2022, la mairie a eu l'obligation de vérifier et d'intégrer votre adresse exacte dans une base d'adresses normalisées (BAN), ceci afin de la mettre à disposition de tous les utilisateurs d'adresses (La Poste, les impôts, les services de secours, les gestionnaires de réseaux ...)

ETAT CIVIL 2022

MARIAGE

MARTÍN GONZÁLEZ Diego et HERMON Aurélie le 20 août

DECES

DESNOS Roger le 4 mars à Lisieux

THOMAS Odile épouse RENAULT le 23 août à saint Arnoult

LE MOT DU MAIRE

Glanvillais et Glanvillaises,

Cette année nous a permis à nouveau de réaliser les travaux que nous avions projetés : en particulier la réfection de chaussée de 2660 ml de nos magnifiques chemins communaux, la maçonnerie de la sacristie dont le plafond menacé de s'effondrer, le remplacement des huisseries du logement presbytère.

Tous ces travaux ont pu être entrepris, grâce aux différentes subventions, un emprunt et la bonne gestion de la commune.

D'autre part, nous avons vécu de beaux moments de convivialité proposés aux habitants tels que le repas des aînés, la fête des voisins, le vide-greniers de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine.

Je voudrais remercier les membres du conseil municipal, les bénévoles et les habitants pour leurs engagements à chaque manifestation, pour qu'à Glanville on puisse se sentir bien.

Je vous présente avec mes collègues conseillers municipaux, nos voeux de santé, de travail et paix, surtout dans cette période mouvementée.

Attention, le Covid est toujours parmi nous, soyez vigilants, protégez-vous !

Martine MARTIN, Maire.

TRAVAUX COMMUNAUX

TRAVAUX REALISES EN 2022

- Remplacement des fenêtres du logement communal du presbytère, financé à 50% par le Département
- Réfection du revêtement de 2 660 ml voirie communale
- Achat d'un tracteur pour l'employé communal
- Maçonnerie intérieure et extérieure de la sacristie de l'église avec remplacement de la porte, financée à 70% par des subventions de l'Etat (Plan de relance) et du Département
- Création d'une défense incendie communale dans le chemin de Longueline St Georges
- Installation de placards de rangement dans le fond de la salle communale
- L'aménagement de l'arrêt bus scolaires près de la mairie sur la RD45d

PROJETS 2023

- Mise en accessibilité extérieure de l'église avec la création d'allées en pavés grès métissay
- Maçonnerie extérieure du chœur et la nef de l'église
- Aménagement accès arrière du cimetière avec ouverture de la haie près de l'allée du logement presbytère et replantation haies
- Réaménagement et restauration du monument aux morts
- Changement des gouttières du logement communal mairie
- Remplacement du copieur-scan du secrétariat de mairie

Un petit point sur le budget communal 2022

1. Priorités du budget

Les dépenses de l'année 2022 vont porter principalement sur le renforcement de 2 660 ml de voirie communale, le remplacement des huisseries du logement presbytère et la peinture des volets, la restauration de la maçonnerie de la sacristie de l'église, puis des façades sud et nord-ouest, l'achat d'un tracteur pour l'employé communal et l'aménagement de l'accès ERP de l'église pour 378 000 € dont 207 000 € de restes à réaliser en dépenses d'investissement.

2. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissements

Les dépenses de fonctionnement sont prévues pour 280 000 € dont 11% pour les charges générales, il est à noter des dépenses d'entretien de voirie toujours importantes tous les ans.

Les dépenses d'investissement représentent 378 000 € dont 242 000 € pour des dépenses directes d'équipement et 19 000 € pour le remboursement d'emprunt. Les recettes d'investissement s'établissent à 378 000 € dont 90 000 € de virement de la section de fonctionnement.

3. Niveau de l'épargne brute (Capacité d'autofinancement - CAF)

La CAF s'améliore cette année avec l'augmentation des recettes fiscales (2 % sur taxes foncières).

4. Niveau d'endettement de la commune

En 2021, il restait en fin d'année à rembourser 48 000 € sur une durée de 7 années. En 2022, le nouvel emprunt de 150 000 € vient s'ajouter. Le taux d'endettement s'établit à 41% (dettes/recettes réelles de fonctionnement). La capacité de désendettement est bonne (dettes bancaires/CAF) = 3 années.

5. Niveau des taux d'imposition

Les taux d'imposition de la commune se situent dans la moyenne du secteur. La taxe d'habitation est bloquée au taux de 8.14%. La taxe foncière est portée à 34.61 % (dont 22.10% part départementale en compensation de la suppression progressive de la taxe d'habitation pour les résidences principales) et la taxe foncière non bâtie à 23.12 % pour un produit fiscal attendu de 78 000 €. Ces taux restent inférieurs à ceux des communes de la même strate au niveau du département.

6. Charges de personnel

Les charges de personnel sont stables depuis plusieurs années avec l'emploi à temps non complet d'une secrétaire de mairie, d'un adjoint technique voirie, représentant 39% des dépenses réelles de fonctionnement.



Panneau signalant l'arrêt bus scolaire « mairie »



l'ancien tracteur Kubota (40 ans d'âge)

2022 à GLANVILLE



26 mars : Repas des Seniors
au restaurant Eden Park au
bord du lac de Pont-l'Evêque,
en présence d'Audrey
Gadenne, conseillère
départementale....

26 mai : Fête des Voisins : Une
balade a été organisée par Yannick
LINOT, en compagnie de son âne.....



3 Juin : VISITE de
Monsieur le Député
Christophe Blanchet, lors
de sa campagne électorale

Week-end du 17-18-19 juin : Passage du Triathlon international Deauville-Pays d'Auge (parcours cycliste) sur le territoire de Glanville avec le concours de 25 bénévoles pour Glanville. Merci à eux. Un méchoui pour les bénévoles fut organisé dans la cour de la mairie le samedi.



**Exposition peintures du 11 au
15 août : organisée par l'ASP
de Glanville, à l'église**



Dimanche 28 août : Vide-greniers organisé par l'ASP de Glanville



**Samedi 17 et dimanche 18 septembre : Journées européennes du Patrimoine –
Ouverture de l'église au public avec exposition des habits sacerdotaux.**





Samedi 19 novembre :
commémoration du 11 novembre : messe célébrée par le père Hérout, suivie de la commémoration au monument aux morts avec les porte-drapeaux dirigés par Monsieur Philippe FORTIER.

3 et 4 décembre : Téléthon organisé avec l'association Les balades stéphanoises. Pause potage-crêpe pour les marcheurs de la randonnée (9 kms) à la salle communale



Communauté de Communes

TERRE D'AUGE



Les bureaux sont situés 9, rue de l'Hippodrome ZA la Croix Brisée BP 20070 14130 Pont-l'Evêque.

Tel .02.31.65.04.75 Fax .02.31.64.17.66.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Courriel : accueil@terredauge.fr Site internet : www.terredauge.fr

SES COMPETENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Promotion du tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchet assimilés

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements scolaires élémentaires, pré-élémentaires, et des équipements culturels et sportifs
- Action sociale
- Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public d'intérêt communautaire et définition des obligations de services au public

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Santé
- Assainissement

LES PROJETS EN COURS

1. Construction d'un **pôle scolaire** à St Etienne la Thillaye
2. Construction d'un **pôle enfance** regroupant une crèche, le centre de loisirs et le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s à Pont l'Évêque
3. Lac de Pont-l'Evêque : Aménagement d'une nouvelle **aire de restauration et de convivialité**
4. Construction d'une **nouvelle déchetterie**
5. Construction d'un **Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA)** à Pont l'Évêque en collaboration avec des professionnels de santé

ORDURES MENAGERES

Pour tous problèmes concernant les ordures ménagères, appeler le service développement durable au 02.31.65.01.19. ou secretariat.environnement@terredauge.fr

* **COLLECTE des Ordures Ménagères + sacs jaunes au porte à porte**

Déposer obligatoirement vos sacs la veille au soir

Toute l'année : LUNDI matin

SAUF les chemins de Longueline, dit des Monts et du Mont au Moine le MARDI matin.

ATTENTION, Les 1^{ER} MAI, 25 DECEMBRE ET 1^{ER} JANVIER, les collectes sont décalées au jour suivant et ce, toute la semaine jusqu'au samedi.

* **CONTENEUR 180 L au prix de 10 €** disponible à la communauté de communes

* **COMPOSTEUR en bois au prix de 19 €** directement à la déchetterie

* **TRI SELECTIF :**

1. **VERRE** : borne sur le parking au-dessus de la mairie le long RD45d

2. **SACS JAUNES** : disponibles en mairie.

ATTENTION, tous les emballages ménagers, magazines et journaux, sauf ceux en aluminium se mettent maintenant dans le sac jaune, afin de mieux recycler.

3. **VETEMENTS – TEXTILES – CHAUSSURES PROPRES ET/OU USAGES** : Un container de l'Association ASTA (réinsertion de personnes sans emploi et tri des vêtements) est à votre disposition sur le parking le long du RD45d près de la colonne collecte verre.

Merci de mettre les vêtements-textiles propres, chaussures dans un sac plastique séparé.

4. **BOUCHONS PLASTIQUES** : Un seau pour collecter des bouchons plastiques est à votre disposition près de la salle communale pour aider le foyer Jean Vasnier de Dozulé. Ce dernier achète du matériel pour les handicapés avec la vente des bouchons.

5. **OBJETS DIVERS PROPRES ET EN BON ETAT pour le VIDE-GRENIER** de l'Association de Sauvegarde de Glanville en août. Vous pouvez les déposer en mairie aux jours d'ouverture.

* **DECHETTERIE** : *Située dans le parc activités de Launay à Pont-L'Evêque. Tel.*

02.31.65.19.09.

Elle est ouverte tous les jours, sauf le jeudi matin, de 8H30 à 12H et de 13H30 à 18H. Fermé dimanche et jours fériés.

La première fois, vous devrez présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois, afin de vous délivrer votre carte d'accès.

SERVICE PUBLIC d'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Chargé du contrôle des assainissements individuels depuis le 1er janvier 2006.

Correspondant : 02.31.65.01.19 ou 06.58.36.03.48. Courriel : secretariat.environnement@terredauge.fr

TARIFS : - Diagnostic d'une installation existante : 75 €

- Contrôle de conception et d'implantation (80€) + suivi du contrôle avant remblaiement (70€) = 150 €

- Diagnostic dans le cadre d'une vente : 200 € (rapports transmis APRES règlement)

SPORTS Pour toutes questions concernant les associations sportives et installations du territoire, consulter le guide des sports sur le site de Terre d'Auge - service des sports au 02.31.65.65.86 ou secretariat.patrimoine@terredauge.fr

ECOLE de MUSIQUE

Place du Palais de justice - 14130 Pont l'Evêque Tel : 02 31 65 45 60

Cours de solfège, flûte traversière, batterie, piano, guitare, clarinette, saxophone, violon, éveil musical, chorale

Courriel : secretariat.ecoledemusique@terredauge.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 16h00 à 18h00 mercredi de 14h00-18h00 (périodes scolaires)

SENTIERS de Randonnées

Dans le cadre de sa compétence « protection et mise en valeur de l'environnement », la Communauté de Communes travaille au développement des activités de pleine nature, et à la mise en valeur des patrimoines et des richesses du territoire.

10 sentiers de randonnée labellisés « circuits qualité Calvados » en cours d'aménagement permettront de proposer un réseau d'itinéraires ouverts à tous, praticables à pied, en VTT et à cheval, et de faire découvrir, ou redécouvrir, notre beau territoire.

Une topo fiche a été créée pour chaque sentier afin de guider les promeneurs et de leur proposer des points d'étape reflétant la richesse patrimoniale du territoire.

Elles seront toutes téléchargeables sur www.terredauge.fr, www.terredauge-tourisme.fr, www.calvados-tourisme.com et disponibles au format papier à l'Office de Tourisme Terre d'Auge.

BIBLIOTHEQUE de PONT-L'EVEQUE

Hôtel Montpensier à Pont-l'Evêque 38, rue St Michel
Tel 02.31.64.24.91 Mail : bibliotheques.anim@terredauge.fr

**12.50 € par an pour habitant Terre d'Auge
15.50 € par an pour habitant hors Terre d'Auge
Gratuit pour les moins de 18 ans**

Horaires d'ouverture

lundi 10h-12h -mardi 16h-18h30 mercredi 9h30-12h et 14h-18h-vendredi 16h-18h30 et samedi 10h-12h

Des animations, des expositions sont organisées tout au long de l'année. Mise en réseau des bibliothèques de l'intercommunalité.

Possibilité de consulter des contenus en ligne
<http://laboitenumerique.bibliondemand.com/>
Une seule condition être inscrit dans une bibliothèque du réseau !

Biblio'Drive : Les réservations se font par téléphone, par mail ou sur le catalogue en ligne : <https://terredauge-pom.c3rb.org>

AGENCE ATTRACTIVITE

TERRE D'AUGE

En 2017, les équipements liés à la compétence tourisme, [le Lac](#), avec sa base de loisirs et son camping, puis ensuite l'[office de Tourisme](#) ont été délégués à une Société Publique Locale (SPL) : l'Agence d'Attractivité Terre d'Auge.

L'Agence d'Attractivité Terre d'Auge est basée dans les locaux de l'Office de Tourisme :

Contact : contact@2apli.fr / 02 31 64 12 77

Coordonnées de l'[Office de Tourisme Terre d'Auge](#) :

16 bis place Jean Bureau 14130 Pont l'Evêque
Contact : contact@terredauge-tourisme.fr / 02 31 64 12 77

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Coordonnées du [Lac et son camping](#)

D 48 – Lieu dit la Cour Maheut
14130 Pont l'Evêque
Contact : contact@terredauge-camping.fr / contact@terredauge-lelac.fr / 02 31 64 12 77

POLE ENFANCE TERRE D'AUGE :

multi-accueil, Relais Petite Enfance et

centre de loisirs « Mil couleurs »

ouvriront leurs portes en 2023 !

Le multi-accueil ouvrira ses portes en janvier 2023

20 places sont ouvertes pour accueillir les enfants de 10 semaines à 3 ans, dont la gestion a été confiée à la Mutualité Française Normandie SSA.

Un espace pour les tout-petits

le multi-accueil est situé sur la commune de Pont L'Evêque dans le Pôle Enfance, à proximité directe de l'école maternelle Terre d'Auge et du complexe sportif intercommunal Michel d'Ornano.

Le Pôle Enfance est un bâtiment neuf et moderne, partagé et mutualisé avec le multi-accueil, le relais petite enfance et le centre de loisirs Mil'Couleurs Terre d'Auge. 200m² sont dédiés au multi-accueil, qui comprend une grande pièce de vie aménagée en différents espaces, complétée par un terrain extérieur aménagé et clos.

Les avantages du multi-accueil

Plusieurs types d'accueil sont proposés :

- Un accueil régulier : de 1 à 5 jours par semaine selon un planning prévu à l'avance
- Un accueil occasionnel : ponctuel et anticipé pour compenser la garde habituelle de l'enfant
- Un accueil d'urgence : une solution épisodique pour faire face à un imprévu

Les contacts pour les demandes de dossiers

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le mercredi de 8h30 à 12h30

- Relais Petite Enfance Terre d'Auge Nord 06 98 42 20 26
- Relais Petite Enfance Terre d'Auge Sud 07 88 16 21 28

Le Portail Familles Terre d'Auge

Toutes les informations des services suivants (inscription, tarifs, dossiers, menus...) sont désormais à retrouver sur le [Portail Familles Terre d'Auge](https://www.espace-citoyens.net/terredauge/espace-citoyens/Home/AccueilPublic) : <https://www.espace-citoyens.net/terredauge/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

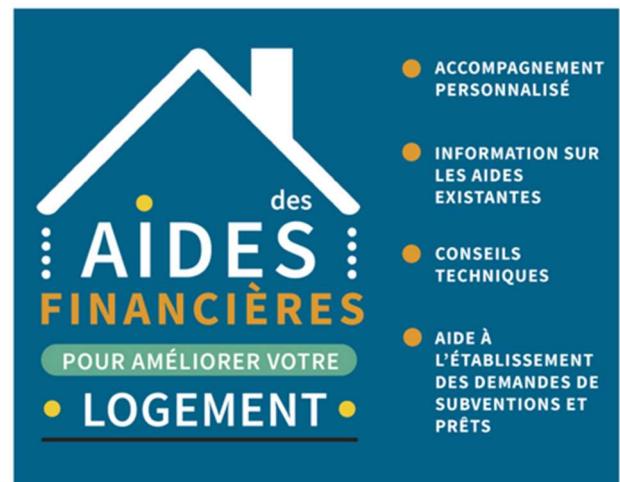
- Inscription à l'école et aux services périscolaires
- Restaurant scolaire
- Garderie périscolaire
- Centre de loisirs Mil'Couleurs (enfants de 3 à 13 ans)
- Transport scolaire (y compris les circuits de bus collège et lycée)
- Multi-accueil (enfants de 10 semaines à 3 ans)



VOTRE LOGEMENT



SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
TERRITOIRES EN NORMANDIE



PERMANENCES GRATUITES !

TOUS LES 4ÈME VENDREDIS DU MOIS DE 10H À 12H30
SUR RENDEZ-VOUS :

02 31 86 70 50 - CONTACT@SOLIHANORMANDIE.FR

Au télécentre Terre d'Auge
43 rue Georges Clemenceau - 14130 Pont-l'Evêque

+ D'INFOS SUR TERREDAUGE.FR



VOTRE AVIS COMpte !

RDV sur :

<https://forms.gle/FjmpZXTdCWmFWGh7A>



Madame, Monsieur,

L'amélioration de l'habitat est un enjeu fort du territoire de Terre d'Auge.

C'est pourquoi la Communauté de communes Terre d'Auge a récemment lancé une Etude Habitat. L'association SOLIHA a été commanditée pour réaliser cette étude qui vise à mettre en évidence les caractéristiques de l'habitat et du logement sur le territoire et identifier les enjeux locaux.

Pour mener à bien cette étude, SOLIHA conduit une enquête afin d'avoir une meilleure connaissance de vos besoins et problématiques de logement. Cela va permettre de définir les aides financières et solutions techniques qui peuvent être appliquées sur le territoire pour la rénovation de l'habitat.

Je vous encourage à répondre à ces quelques questions pour contribuer à l'amélioration de l'habitat sur notre territoire.

Ce questionnaire est anonyme, vos données seront utilisées uniquement dans le cadre de cette enquête et ne seront pas diffusées.

Hubert Courseaux
Président de la Communauté de communes Terre d'Auge



SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
TERRITOIRES EN NORMANDIE

Un plan pour engager le territoire dans la lutte contre le changement climatique

Le 13 octobre 2022, le conseil communautaire a voté pour le lancement de l'élaboration du projet Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) sur le territoire de Terre d'Auge.

Le PCAET a pour vocation d'engager le territoire et tous ses acteurs dans la lutte contre le changement climatique. Les objectifs poursuivis par ce projet, qui bénéficie de l'accompagnement gratuit du SDEC ENERGIE, visent à :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Préparer au changement climatique
- Renforcer la sobriété et l'efficacité énergétique
- Développer les énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de l'air.

Il se compose de 3 grandes étapes élaborées successivement et mises en œuvre à l'échelle du territoire :

1. Un diagnostic : étape en cours
2. Une stratégie
3. Un plan d'actions

Pour en savoir + sur le PCAET, [visualisez la déclaration d'intention](#) (mise en ligne le 10/11/2022).



Soleil 14 : Terre d'Auge s'engage pour l'énergie solaire

Terre d'Auge et le SDEC Energie se sont engagés dans une **démarche ambitieuse de transition énergétique en unissant leurs forces pour développer l'énergie solaire**, encourageant ainsi les particuliers, entreprises et collectivités à équiper leurs toitures de panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, Terre d'Auge a mis en place le dispositif Soleil14 en partenariat avec le SDEC ENERGIE et l'ensemble des intercommunalités du Calvados.

Ce service public solaire simplifie vos démarches pour réaliser une installation solaire performante et de qualité. Il comprend :

- une plateforme de simulation en ligne de votre projet solaire
- un accompagnement par des experts locaux de confiance mandatés par votre collectivité.

Que vous soyez un particulier ou un professionnel, bénéficiez gratuitement de cet accompagnement personnalisé.

Avec Soleil14, produisez votre énergie solaire et réduisez vos factures d'électricité en toute simplicité !

VOS DEMARCHEES ADMINISTRATIVES

LE SITE OFFICIEL DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

Connaître vos droits, effectuer vos démarches, se connecter sur les services en ligne, trouver les formulaires 24h/24

Rendez-vous sur le site **Service-Public.fr**

afin d'accéder à l'ensemble des téléservices disponibles pour particuliers, associations et entreprises.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

En mairie ou sur Service-Public.fr (accessible par le site internet de la commune – accéder aux démarches en ligne) pour les habitants majeurs et pour les citoyens européens.

ATTENTION, pour pouvoir voter, s'inscrire avant le 6^{ème} vendredi précédent la date de l'élection (1^{er} tour)

Les jeunes atteignant 18 ans et s'étant fait recenser à leurs 16 ans dans la commune dans le cadre du parcours de citoyenneté, seront inscrits automatiquement.

RECENSEMENT DANS LE CADRE DU PARCOURS DE CITOYENNETE

Démarche obligatoire en mairie ou sur Service-Public.fr (accessible par le site internet de la commune – accéder aux démarches en ligne) pour les jeunes filles et jeunes hommes atteignant 16 ans, au cours de leur mois d'anniversaire.

Elle ouvre des droits (inscription aux examens, concours, permis de conduire...).

CARTE D'IDENTITE NATIONALE SECURISEE ou PASSEPORT BIOMETRIQUE

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Le passeport est valide 10 ans. Le passeport d'un mineur est valable pendant 5 ans. S'il devient majeur avant sa date d'expiration, il peut continuer à l'utiliser. Il n'a pas besoin de demander un nouveau passeport.

S'adresser à la mairie de PONT-L'EVEQUE ou dans une mairie équipée

Prendre obligatoirement rendez-vous sur le site internet et préparer les documents avec la pré-demande avant le rendez-vous.

Pour vos prises de **rendez-vous en ligne pour les demandes de Cartes Nationales d'Identité et passeports**, il existe maintenant un portail de recherche et de prise de rendez-vous, à savoir :
<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

Il permet à l'usager de renseigner sa localisation et de visualiser tous les rendez-vous disponibles dans un rayon de 20, 40 ou 60 km, en fonction de la distance choisie, de choisir un créneau disponible à sa convenance et accéder alors au site de la mairie pour effectuer sa réservation.



La mairie au printemps



La commémoration du 8 mai 1945

POINT INFO 14 – ESPACE FRANCE SERVICES

9 rue de l'Hippodrome à Pont l'Evêque, dans les locaux de la communauté de communes Terre d'Auge.

Tel : 02 52 56 98 34

Les Points Info 14 sont une initiative du Département du Calvados pour améliorer et faciliter l'accès aux services. Ils permettent en effet aux usagers éloignés des services d'avoir accès gratuitement à un point d'information et de contact avec de nombreuses administrations, par le biais d'internet notamment.

Ce service permet d'articuler présence humaine, avec un référent dédié qui accueille et accompagne l'usager, et utilisation des outils numériques. La personne peut ainsi effectuer ses démarches sans avoir à se déplacer dans les différentes administrations et ce, en toute confidentialité : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

Offre des services “de base” aux habitants comme :

- L'accompagnement aux démarches administratives en ligne
- Accueil, l'information et l'orientation
- La mise en relation avec e-correspondant chez 23 partenaires

Lundi : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Mardi : 9h00 – 12h30 / fermé l'après midi

Mercredi : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Jeudi : 9h00 – 12h30 / sur rdv après-midi

Vendredi : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00



DEFENSEUR DES DROITS

Pour les litiges avec l'administration, vous pouvez consulter un délégué du défenseur des droits en :

- Sous-Préfecture de Lisieux mercredi après-midi de 13h30 à 17h00 Tel. 02.14.47.60.41

- mairie d'Honfleur 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois Tel 02.31.81.88.00

Il a pour mission de recevoir des personnes qui s'estiment lésées par l'administration, victimes d'une discrimination,

Courriel : patrick.durand@defenseurdesdroits.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour les litiges entre voisins, vous pouvez consulter un conciliateur de justice le 2^e mardi du mois de 14h à 18h00 sur rendez-vous à la mairie de Pont-L'Evêque au 02.31.64.00.02.

Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

POUR LES SENIORS de plus de 60 ans,

un service du Département

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) **du PAYS d'AUGE NORD**

14, rue de la Chaussée Nival à Pont-L'Evêque Tel 02.31.65.38.71

Accueil du lundi au vendredi 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

courriel : clicpaysdaugenord@calvados.fr

Missions

Centre de ressources pour personnes âgées d'au moins 60 ans, leur entourage et les professionnels qui accompagnent une personne âgée.

Activités

- Information, conseil, orientation et aide aux démarches pour toute question en lien avec l'accompagnement des personnes âgées d'au moins 60 ans (accès aux droits, offre de soins, vie et soutien à domicile, loisirs et vie sociale, structures d'accueil et d'hébergement)
- Coordination des interventions principalement pour les situations dites complexes et les personnes âgées fragiles (réunions de concertation pluridisciplinaires).
- Instruction de l'allocation personnalisée (APA) à domicile et en établissement (EHPAD)
- Actions collectives d'information et de prévention en lien avec les acteurs du territoire.



TRÈS HAUT DÉBIT MOBILE ET TNT

CE QU'IL FAUT
SAVOIR !



Les opérateurs de téléphonie mobile continuent de développer le très haut débit mobile sur l'ensemble du territoire. Dans certains cas, ces déploiements peuvent affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau.

Pour y remédier, un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place auprès des téléspectateurs.

www.recevoirlatnt.fr

LE NUMERIQUE dans votre quotidien

LA FIBRE chez vous

Le déploiement du réseau Fibre optique est mené par le Département du Calvados qui a délégué la mission à « Altitude Infra Calvados ».

Aussi pour en savoir plus sur l'arrivée de la Fibre sur notre commune et à votre logement, vous pouvez **consulter le site FIBRE CALVADOS « Je teste mon éligibilité »**. Vous aurez donc accès à une carte avec divers points indicateurs, comme suit.



Pour toutes questions, vous pouvez contacter Altitude Infra Calvados directement par leur site internet.

LOUER un ESPACE DE TRAVAIL avec la FIBRE (TELECENTRE) : accessible 7j/7 et 24h/24

A disposition pour permettre le télétravail (trois bureaux, une salle de réunion 20 personnes, un espace co-working) avec l'accès internet THD (Fibre)

Le télétravail ne cesse de faire des adeptes et connaît aujourd'hui un essor important, notamment en zone rurale. Ses enjeux sont à la fois environnementaux, sociaux et économiques : **moins de déplacements, un temps de travail mieux aménagé et plus productif, et une redynamisation des espaces ruraux.**

43, rue Georges Clémenceau à Pont-l'Evêque. 02.31.65.04.75. Courriel : accueil@terredauge.fr

Espace public numérique de Pont-L'Evêque EPN

18, rue Thouret 14130 PONT-L'EVEQUE Tel. 02.31.64.94.49
Courriel : epn@pontleveque.fr

Espace multimédia connecté, ouvert à tous.
Venez surfer en haut débit sur Internet et/ou vous initier aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, en compagnie d'Evanne DUFEIL, animateur.

VOS PROJETS et DEMANDES D'URBANISME

Pour rappel, l'urbanisme de la commune est régi par le document intercommunal le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de TERRE D'AUGE**.

Ce document a été approuvé le 5 mars 2020 et rendu exécutoire le 16 mars 2020.

Ce document est désormais consultable et téléchargeable sur le [site de Terre d'Auge rubrique Urbanisme](#).

Les demandes d'urbanisme (Permis de Construire, Déclarations Préalables de travaux, Certificats d'Urbanisme, ...) sont à déposer obligatoirement en mairie, soit par voie dématérialisée, soit par courrier postal.

Les formulaires de demandes sont téléchargeables sur le site : service-public.fr / rubrique logement /autorisations d'urbanisme

LE CAUE du Calvados (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) met à votre disposition un architecte conseil pour vous aider à préparer vos projets

Permanence de l'Architecte conseil CAUE en mairie de Pont-l'Evêque :

DEPOT DEMATERIALISE de vos demandes sur un guichet unique

VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES TRAVAUX CHEZ VOUS ?

construction d'une maison, d'une extension,
pose d'une clôture ou de panneaux solaires,
construction d'un abri de jardin,
changement de fenêtres,
ravalement...

TOUS CES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE AUTORISÉS AVANT D'ÊTRE ENTREPRIS

NOUVEAU : un service en ligne vous permet de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme de chez vous.

permis de construire
permis de démolir
déclaration préalable de travaux
certificat d'urbanisme
permis d'aménager



-> VOTRE DEMANDE D'URBANISME sur <https://ads.scot-npa.fr/guichet-unique>
simple, sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements.

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

A.S.P DE GLANVILLE

Depuis 2009, l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Glanville en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et la Commune, poursuit la souscription pour mobiliser des fonds (défiscalisation d'une partie du don pour chaque donneur), afin de restaurer le patrimoine communal (l'église, les lavoirs ...)

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 18 septembre 2020.

Il est composé de : DEGABRIEL Marc, Président
MASSUE Françoise, Vice-Présidente
SAGUEZ DE BREUVERY Arnaud, trésorier
BUSSY Carine, secrétaire

A ce jour, il reste à la Fondation du Patrimoine **environ 17 200 € de dons à affecter aux prochains travaux.**

LES RECETTES NETTES DE L'ANNEE 2022 :

- Vente des chocolats : **1 162 €**
- Exposition peintures à l'église : **1 071 €.**
- Vide-greniers : **1 050 €**
- Participation du Triathlon international : **1 000 €**

MERCI et BRAVO à TOUS, bénévoles et donateurs.

COURS de YOGA

Depuis octobre 2021, des cours de yoga sont proposés par Madame LE CHEVALIER, professeur de yoga **le LUNDI de 18h à 19h30 à la salle communale.**

Une dizaine de personnes y participent.

Une cotisation de 20 € est demandée et la carte de 10 séances revient à 90 €.

Vous pouvez venir les rejoindre.

CLUB DE LECTURE

Le club de lecture se réunit **une fois par mois le LUNDI de 14h à 15h à la salle communale.**

Les livres sont mis à disposition de toutes personnes intéressées.

Vous pouvez venir rejoindre le club et/ou apporter des livres à mettre à disposition.

Sans oublier LA BOITE à LIRE qui est à la disposition de tous dans le jardin de la mairie. Son principe est basé sur l'échange des livres

ETRE PORTE-DRAPEAU en 2022

lors des manifestations patriotiques

Ayant ma carte d'adhérente des anciens combattants depuis 2016, j'ai décidé de devenir porte-drapeau l'année dernière pour les commémorations du 11 novembre 2021.

J'ai ainsi remplacé mon père, Roger DESNOS, à sa demande et avec l'aval de Monsieur Philippe FORTIER, président de la section ACPG-CATM de Pont-l'Evêque/Côte Fleurie.

Tous les porte-drapeaux m'ont accueilli comme l'un d'eux, me donnant des conseils dans tous les gestes à faire.

C'est le devoir de mémoire, de ne pas oublier nos soldats qui ont défendu la France. Pour la Patrie, ils sont morts ou se sont trouvés blessés, handicapés ou sont disparus.

Nous avons le devoir d'honorer, au nom de la Nation Française, tous les soldats français et étrangers qui ont sauvé la France.

Actuellement, des femmes portent les drapeaux et des jeunes aussi, pour que les générations futures prennent aussi le relais pour ne pas oublier nos « poilus ».

Lors des diverses commémorations organisées dans les environs, je revêts un costume noir avec une chemise blanche, une cravate de femme et un chapeau avec l'insigne « porte-drapeau » et porte le drapeau tricolore de l'association et un baudrier.

Chaque année, je participe à environ 6 à 8 cérémonies commémoratives sur le secteur.

Nathalie DESNOS

Porte-drapeau de Glanville



Combien de journées nationales commémoratives sont prévues par la loi en France ? Réponse : 12



Les journées nationales commémorent la mémoire des faits d'armes des grands hommes, des combattants et le sacrifice des victimes civiles ou militaires des guerres.

